



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	11	24 .10	24
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, les Membres du Conseil de Communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 15/10/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
15 octobre 2024

Présidence : Philippe BORDE, Président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, DANGIN Anita, DEROZIERES Jean-Luc, GAUCHER Guillaume, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HONERCHICK Romain, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel, RENARD Régis, WOJTYNA Lucienne, YOT Olivier

Mandat de procuration : AUBRY Michel à JOBERT Didier, BORDE Odile à BARBIEUX Philippe, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès à WOJTYNA Lucienne, DEREPAIS Martine à PICOD Gérard, GAGNANT Thomas à BORDE Philippe, LEMOINE Pascal à PETIT Florence, NICOLO Denis à LEGER Walter, VAN-RYSEGHEM Isabelle à DANGIN Anita, VERRISCH Karine à BOCQUET Evelyne, VOILLEQUIN Serge à BAUDIN Claudine

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DESCHARMES Michel, DOS SANTOS Marinette, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, NOBLOT Christophe, PETIT Pascale, VAIRELLES Mickaël, HENQUINBRANT Olivier, MARY Pierre, RIGOLLOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....27
Absents ayant donné mandat de procuration.....10
Absents.....13
Votants.....37

OBJET : CONVENTION PORTANT ENGAGEMENT PARTENARIAL AVEC LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Dans le cadre de l'optimisation de sa gestion et de l'amélioration de la qualité comptable, la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) s'est rapprochée dernièrement de la Communauté de Communes afin de mettre en œuvre un partenariat renforcé, visant à améliorer le service rendu aux usagers et à renforcer la coopération entre leurs services respectifs.

Ce partenariat se décline en 3 axes et 10 actions :

Axe 1 : Finaliser la dématérialisation des échanges

- Action 1 : Transmettre les documents budgétaires par voie numérique au représentant de l'État et au comptable public
- Action 2 : Optimiser la chaîne de la dépense avec la mise en place du PES Marché

Axe 2 : Améliorer les procédures

- Action 3 : Maîtriser le délai global de paiement
- Action 4 : Sécuriser le traitement de la paye
- Action 5 : Optimiser et sécuriser la chaîne des recettes par la signature d'une convention de recouvrement

Axe 3 : Renforcer la qualité des comptes

- Action 6 : Améliorer le traitement des anomalies comptables
- Action 7 : accélérer la production du compte de gestion
- Action 8 : Mise à jour de l'actif dans une démarche pérenne

Axe 4 : Améliorer la démarche de contrôle interne

- Action 9 : Faciliter l'appropriation de la réforme des gestionnaires publics dans les relations de partenariat

Axe 5 : Renforcer le recours à l'expertise comptable, fiscale et financière du conseiller aux décideurs locaux, du comptable assignataire et des services de la DDFiP

- Action 10 : Réaliser des expertises fiscales et des analyses financières rétrospectives et prospectives.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'engagement partenarial avec la DDFiP pour la période 2024-2026 dans les conditions décrites ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,


Monsieur LÉGER Walter

Pour extrait conforme,
Affiché le 24 octobre 2024

Philippe BORDE,


Président

